

Ec 8305

## LE PRIX DE L'ALIMENT PORC DANS LA CEE

*H. MAROUBY, J. VANDERHAEGEN, D. DARIDAN*

*I.T.P. - Service Économie - 34, Boulevard de la Gare - 31500 TOULOUSE*

### INTRODUCTION

Le prix de l'aliment est un facteur important de la rentabilité de l'élevage porcin. Le coût alimentaire représente en effet les trois quarts du prix de revient d'un porc ; aussi, tous les pays essaient-ils de réduire ce poste.

Le coût alimentaire est la résultante des quantités consommées par le prix unitaire de l'aliment.

Les quantités consommées dépendent du potentiel génétique de l'animal et de ses conditions d'élevage. Les résultats d'échantillons d'élevages suivis depuis plusieurs années dans de nombreux pays de la C.E.E. montrent globalement des progrès incontestables dans ce domaine, mais aussi le maintien d'une très grande variabilité entre les élevages.

Le prix de l'aliment dépend à 80 % du prix des matières premières qui entrent dans sa composition ; les 20 % restants représentent la valeur ajoutée qui doit payer les coûts de fabrication et de distribution, les services et la marge nette.

Compte tenu :

- d'un certain nombre de facteurs difficilement compressibles, comme les amortissements, les salaires, ...
- de la concurrence très vive existant dans ce secteur qui ne permet pas de prendre des marges élevées,

le prix de l'aliment est essentiellement lié au prix des matières premières (céréales, tourteaux, manioc, ...).

Après une présentation rapide de la situation de l'alimentation animale dans les pays de la C.E.E., nous analyserons l'évolution récente des composantes du prix de l'aliment dans trois pays (Allemagne, France, Pays-Bas). Pour ce faire, nous serons amenés à reconstituer un prix de l'aliment à partir des principales matières premières utilisées dans chacun des pays.

### I - L'ALIMENT DU BÉTAIL DANS LA C.E.E.

Le secteur de l'alimentation animale a connu au cours des dernières années des transformations profondes avec une augmentation des tonnages produits très forte.

Ceux-ci sont passés, pour les pays de la C.E.E., de 22 millions de tonnes en 1960 à 50 millions en 1970 et presque 80 millions en 1980. Pour la période 1971-1980, cela représente

une augmentation annuelle de 5,3 % contre seulement + 2,6 % pour la production indigène brute (P.I.B.) toutes viandes.

**TABLEAU 1**  
PRODUCTION D'ALIMENT COMPOSÉ (1000 tonnes)

1980	Aliment porc	Toutes espèces
R.F.A. ....	6 249	16 796
France ....	4 839	14 695
Italie ....	2 369	10 648
Pays-Bas ....	6 117	14 461
U.E.B.L. ....	2 617	4 905
Royaume-Uni ...	2 269	10 987
Irlande ....	508	1 766
Danemark ....	2 106	4 842
<b>C.E.E. 9 .....</b>	<b>27 074</b>	<b>79 100</b>

FEFAC

### 1) Le taux de pénétration

On appelle taux de pénétration la part de l'aliment fourni par l'industrie par rapport à la consommation potentielle totale d'aliment par les diverses catégories d'animaux.

L'augmentation plus rapide de la quantité d'aliment industriel fabriqué que de la quantité de viande produite indique que globalement pour la C.E.E. et l'ensemble des espèces animales, le taux de pénétration s'est amélioré (graphique 1).

Le taux de pénétration de l'aliment porc atteignait des niveaux très inégaux suivant les pays en 1970. Il est donc intéressant de comparer l'évolution de ce taux de pénétration au cours des dix dernières années en dissociant la période récente (1975-1980) : (tableau 2).

**TABLEAU 2**  
ÉVOLUTION EN % MOYEN ANNUEL

	Production aliment industriel porc		Production indigène brute porc	
	70-80	75-80	70-80	75-80
R.F.A. ....	8,4	8,2	1,9	3,4
France ....	5,1	2,3	3	2,9
Italie ....	8,5	5,6	6,2	6,7
Danemark ....	9,7	12	1,3	6,5
Pays-Bas ....	6,9	5,7	6,3	7,1
U.E.B.L. ....	0,8	- 0,5	3	1,2
Royaume-Uni ...	- 1,9	0,6	- 0,7	3,3
Irlande ....	- 1	4,5	- 1,1	7,7
<b>C.E.E. ....</b>	<b>5,1</b>	<b>5,1</b>	<b>2,6</b>	<b>4,1</b>

FEFAC EUROSTAT

Des différences importantes sont à noter selon les pays :

- Quatre d'entre eux (Allemagne, France, Italie, Danemark) voient leur production d'aliment composé augmenter beaucoup plus rapidement que leur production de viande. Cela se traduit par une amélioration sensible du taux de pénétration de l'aliment qui était à un niveau bas en 1971 (entre 20 et 30 %) et passe entre 40 et 50 % en 1980.

L'intensification de la production animale, l'augmentation de la taille des élevages qui ne permet plus d'utiliser uniquement les produits de l'exploitation expliquent l'évolution constatée.

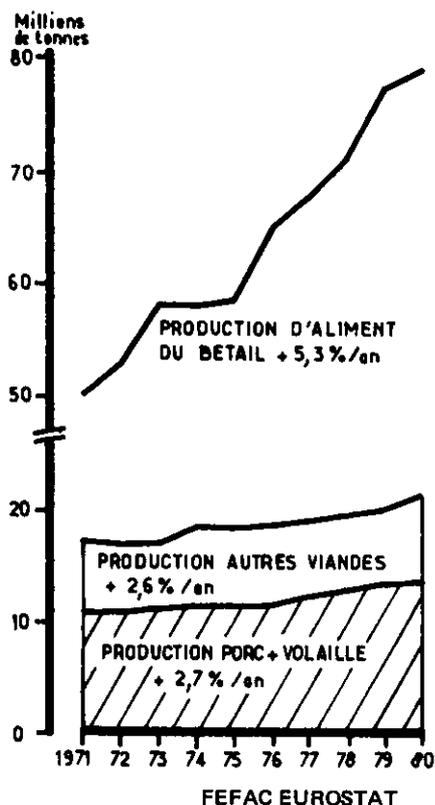
Depuis 1975, on assiste cependant à un ralentissement de la pénétration de l'aliment industriel en France et en Italie. Au contraire, la progression de la production d'aliment porc reste très supérieure à l'accroissement de la production en Allemagne et au Danemark.

- Aux Pays-Bas, quantité d'aliment et quantité de viande varient de façon semblable. Le taux de pénétration était déjà très fort en 1970 (voisin de 95 %) et ne peut guère progresser. Peu de céréales produites dans le pays, une concentration des élevages très grande sont à la base de cette situation.

- Pour la Belgique et le Royaume-Uni, une faible augmentation des quantités d'aliment produites, mais aussi de la production de viande. Le taux de pénétration déjà élevé en 1970 (79 % en Belgique, 58 % au Royaume-Uni) tend à régresser.

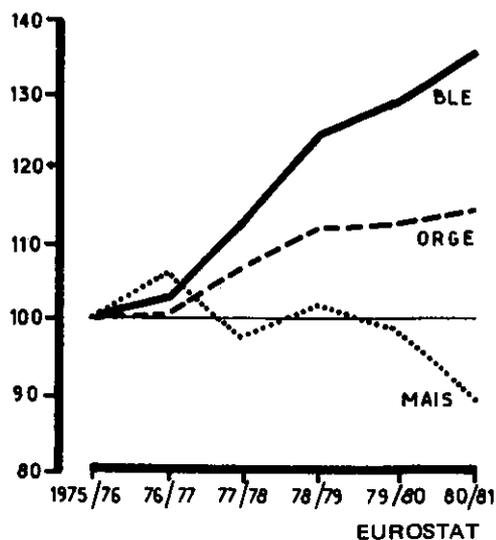
GRAPHIQUE 1

PRODUCTION D'ALIMENT ET DE VIANDE DANS LA CEE



GRAPHIQUE 2

UTILISATION DES CÉRÉALES DANS L'ALIMENT INDUSTRIEL CEE 9  
BASE 100 = 1970



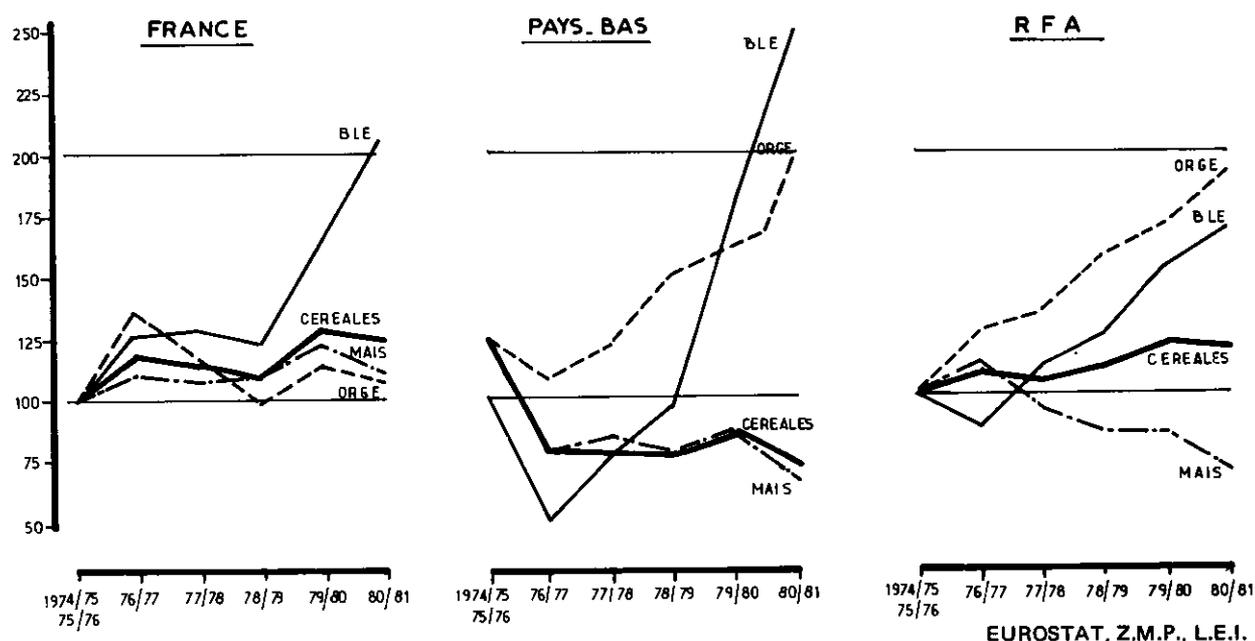
## 2) Les matières premières utilisées

La substitution possible entre différentes matières premières dans l'aliment en fonction de leurs prix respectifs, les politiques mises en œuvre au niveau du Marché Commun, mais aussi la situation particulière de chaque pays entraînent une utilisation très différente des principales matières premières.

### • Les céréales :

C'est ainsi qu'au cours de la période récente, la variation de prix entre céréales a amené une progression de l'utilisation du blé dans l'aliment du bétail, alors que le maïs stagne au même niveau depuis cinq ans (graphiques 2 et 3).

**GRAPHIQUE 3**  
UTILISATION DES CÉRÉALES DANS L'ALIMENT DU BÉTAIL  
Moyenne 100 = 1974/75 - 1975/76



EUROSTAT, Z.M.P., L.E.I.

Le tableau ci-dessous donne le pourcentage des différentes matières premières consommées par l'industrie de l'alimentation animale (toutes espèces) dans chacun des pays de la C.E.E.

**TABLEAU 3**  
MATIÈRES PREMIÈRES CONSOMMÉES PAR L'INDUSTRIE  
DE L'ALIMENTATION ANIMALE (1979) (FEFAC, 1981)

En %	R.F.A.	France	Italie	Pays-Bas	Belgique	U.K.	Danemark
<b>Céréales</b> .....	29,6	44,3	60,1	16,6	30,9	45,5	29,5
dont Maïs .....	9,2	23,9		11,5	13,9	10,1	
Orge .....	10,8	7,1		2,4	6	22	
Blé .....	5,1	10,3		1,3	2	21,4	
Manioc .....	7,7	4,1	1,9	16,9	14,7	0,3	1,7
Issues Céréales .....	7,1	9,6	11,4	7,6	13	9,6	3,2
Maïs glutenfeed .....	4,7	1,4	0,1	8,9	2,4	—	—
Mélasses .....	2,9	2,4	1,5	3,5	4	4,2	10,5
Tourteaux .....	36	19,8	15	17,6	22	13,8	42,1
Autres .....	12	18,4	10	28,9	13	26,6	13
<b>Total en 1 000 T</b> .....	16 945	14 007	9 980	14 750	4 995	11 056	4 750

- En Italie, les céréales incorporées représentent le pourcentage le plus important de la C.E.E. Il s'agit pourtant d'un pays déficitaire, mais qui bénéficie d'avantages réglementaires lui permettant d'acheter, surtout à l'extérieur de la C.E.E., des céréales à un prix inférieur au prix communautaire. C'est ainsi qu'en 1980, l'Italie a importé 3,5 millions de tonnes de maïs des pays tiers, U.S.A. principalement.

- En France et au Royaume-Uni, les céréales entrent pour une part importante dans l'aliment. Ce sont deux pays céréaliers, avec une industrie de l'alimentation animale assez peu concentrée, située dans l'intérieur du pays et donc mal placée pour utiliser en fortes proportions des produits de substitution aux céréales.

- Au Danemark, situation un peu analogue. On constate cependant la forte proportion des tourteaux (46 %) qui correspond à l'utilisation par l'éleveur des céréales produites sur l'exploitation (le Danemark est auto-suffisant) et à l'achat de complémentaire azoté.

- En Allemagne, on a la conjonction de deux situations assez différentes. Dans le Sud, c'est une situation de type danois avec une forte auto-consommation des céréales produites ; dans le Nord au contraire, on se rapproche du modèle hollandais avec un rappel à des produits variés venant se substituer aux céréales.

- En Belgique, la part des céréales dans l'aliment reste élevée, mais apparaît une proportion plus forte que dans les précédents pays de manioc et d'issues. La proximité de Rotterdam d'une part et des grandes régions céréalieres françaises est à la base de cet équilibre.

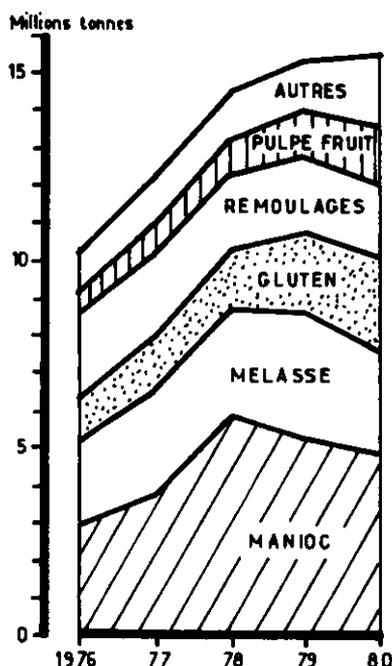
- Aux Pays-Bas, les céréales tombent en-dessous de 20 %, alors que le manioc, les issues, la mélasse, etc... représentent 65 % des matières premières entrant dans l'aliment. L'existence du port de Rotterdam assure un accès aisé à tous ces produits. La valeur très faible du prélèvement perçu à l'entrée dans la C.E.E. permet à ces produits de concurrencer les céréales.

Globalement, la part des céréales a régressé dans l'aliment depuis dix ans, au profit des produits de substitution. L'évolution des importations de ces produits le montre nettement (graphique 4).

Pour 1989-1981, les importations communautaires de céréales se sont élevées à 17 millions de tonnes (dont 12 de maïs) et à 15 millions de tonnes pour les produits de substitution (5 de manioc).

GRAPHIQUE 4

IMPORTATION DE PRODUITS DE SUBSTITUTION EN PROVENANCE DES PAYS TIERS PAR LA CEE



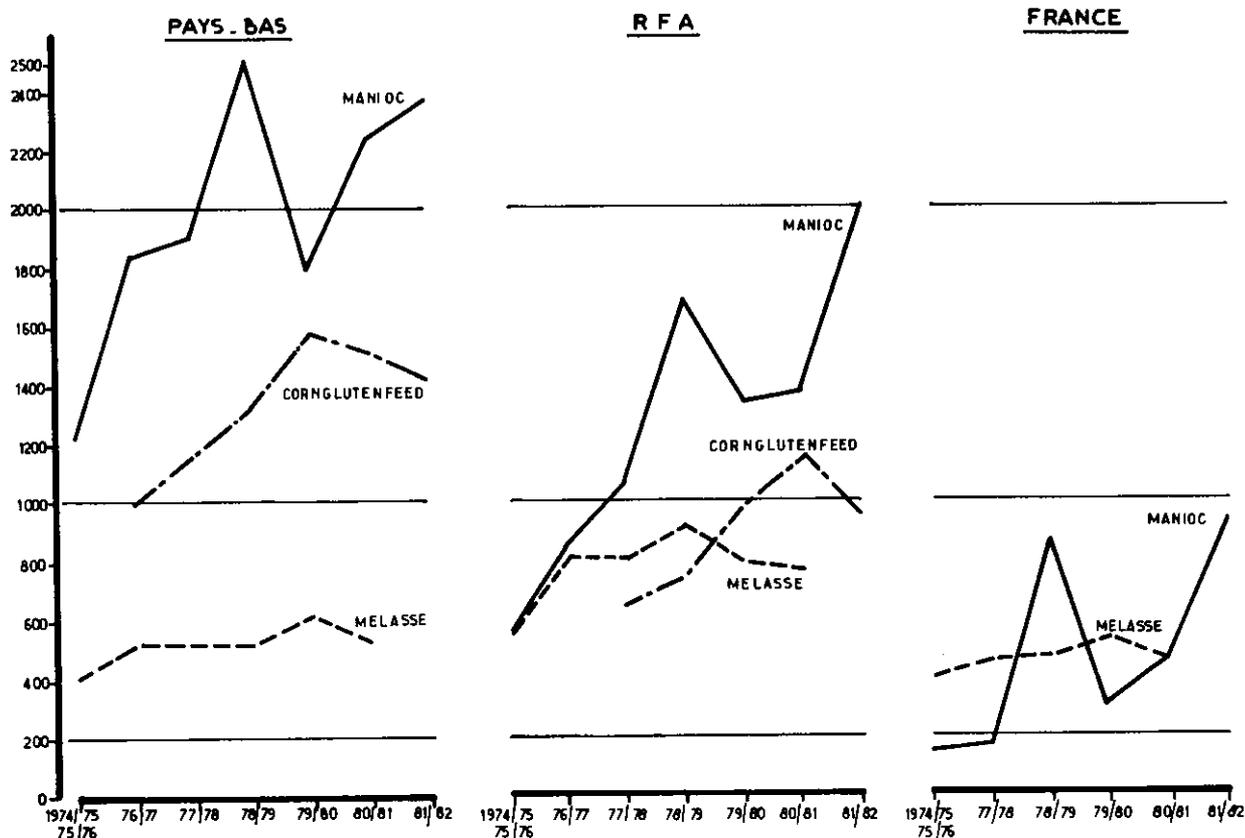
#### • Les produits de substitution des céréales (P.S.C.) :

L'utilisation de ces produits a augmenté dès la mise en place définitive du règlement européen en 1967, et de façon plus importante à partir de 1974. Les entreprises de fabrication d'aliment des pays importateurs de céréales ont profité des failles du système de réglementation mis en place. Mais au début des années 60, lors de l'instauration du Marché Commun, les importations de ces produits étaient très faibles.

En 1976, le volume des importations a dépassé 10 millions de tonnes pour atteindre 15 millions en 1980 (graphique 5).

Outre le manioc qui représente la plus grosse part (entre 30 et 40 % suivant les années), on trouve la mélasse (autour de 20 %), le gluten feed dont les quantités importées ont progressé depuis 1976, les remoulages et les pulpes de fruits.

**GRAPHIQUE 5**  
**CONSOMMATION DE PRODUITS DE SUBSTITUTION**  
 (en milliers de tonnes)



• Les matières riches en protéines :

Les pays de la C.E.E. restent très déficitaires d'autant que depuis dix ans, la consommation de tourteaux a fortement progressé passant de 12 millions de tonnes en 1971 à 21,9 millions en 1981.

Le tourteau de soja vient largement en tête avec 14,4 millions de tonnes en 1981, soit 65,9 % du total consommé, pourcentage constant depuis cinq ans.

Mais si l'on se reporte dix ans en arrière, on constate une nette évolution, puisque le soja atteignait alors seulement 50 %. Cette place du soja dans la consommation globale de tourteaux est variable selon les pays de la C.E.E. : de 85 % en Italie à 50 % au Danemark et en Allemagne.

**TABLEAU 4**  
**PLACE DES DIVERS TOURTEAUX DANS LA CONSOMMATION DES PAYS DE LA C.E.E.**

1981	Total	Répartition %							
		Soja	Arachide	Colza	Tourne-sol	Lin	Coprah palmiste	Coton	Autres
Allemagne Fédérale . . . . .	6 468	50,8	2,4	10,2	6,7	4,3	10,7	0,5	14,4
Belgique-Luxembourg . . . . .	1 259	69,0	2,3	3,5	8,2	5,1	2,5	1,3	8,1
Danemark . . . . .	2 210	54,5	—	7,4	12,4	0,9	6,8	18,0	—
France . . . . .	4 300	85,7	2,3	5,3	3,8	1,9	0,3	0,3	0,4
Italie . . . . .	2 395	85,2	1,4	1,4	5,4	2,2	0,1	0,2	4,1
Pays-Bas . . . . .	3 034	60,1	0,4	3,8	3,2	4,1	16,2	1,0	11,2
Royaume-Uni . . . . .	2 261	68,1	0,4	13,1	2,9	2,1	2,2	0,4	10,8
<b>C.E.E. . . . .</b>	<b>21 927</b>	<b>65,9</b>	<b>1,6</b>	<b>7,0</b>	<b>5,8</b>	<b>3,0</b>	<b>6,5</b>	<b>2,3</b>	<b>7,9</b>

Unité : milliers de tonnes métriques.

« Tourteaux et matières riches en protéines » — I.N.R.A., Charles ROBERT S.A.

Il convient de noter également la faible capacité de trituration de certains pays (cf. tableau 5) alors que d'autres, comme les Pays-Bas ou l'Allemagne, ont fortement développé leur potentiel industriel dans ce domaine.

**TABLEAU 5**  
TOURTEAU DE SOJA (1000 tonnes)

1981	Production	Consommation	Taux de couverture
Pays-Bas . . . . .	2 173	1 823	119
Belgique-Luxembourg . . .	1 014	869	117
R.F.A. . . . .	2 469	3 287	75
Royaume-Uni . . . . .	840	1 540	55
Italie . . . . .	950	2 040	47
France . . . . .	437	3 687	12
Danemark . . . . .	142	1 205	12
Total C.E.E.-8 . . . . .	8 025	14 451	56

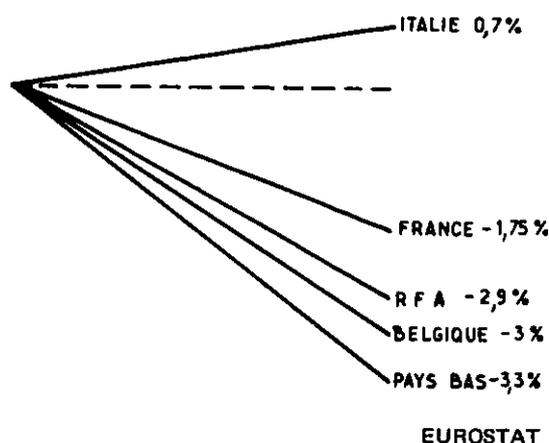
« Tourteaux et matières riches en protéines », 1981 — I.N.R.A., Charles ROBERT S.A.

### 3) L'évolution des prix de l'aliment à long terme

L'un des trois principes de base du Marché Commun est l'unicité de marché entre les états membres : prix officiels identiques pour tous, pas de taxes ni de droits de douane. Après plus de dix ans de fonctionnement, on aurait dû aboutir à une grande homogénéité des prix. En fait, la réalité est bien différente ; à cela, au moins deux raisons :

- la crise monétaire qui, en l'absence d'une monnaie européenne, a amené les États à utiliser des taux de changes fictifs, distincts des taux réels, afin d'éviter que les fluctuations de change ne se répercutent sur les prix et rompent l'unicité de marché. Des correctifs monétaires (Montants Compensatoires Monétaires) ont été appliqués aux échanges et ont entraîné de graves distorsions entre les pays ;
- l'absence de réglementation communautaire pour un grand nombre de produits et tout particulièrement le soja et les produits de substitution des céréales qui favorise les régions les mieux placées (infrastructure portuaire, liaisons fluviales, ...).

**GRAPHIQUE 6**  
ÉVOLUTION DU PRIX DE L'ALIMENT  
EN MONNAIE CONSTANTE  
Tendance 1970-1981 en % annuel

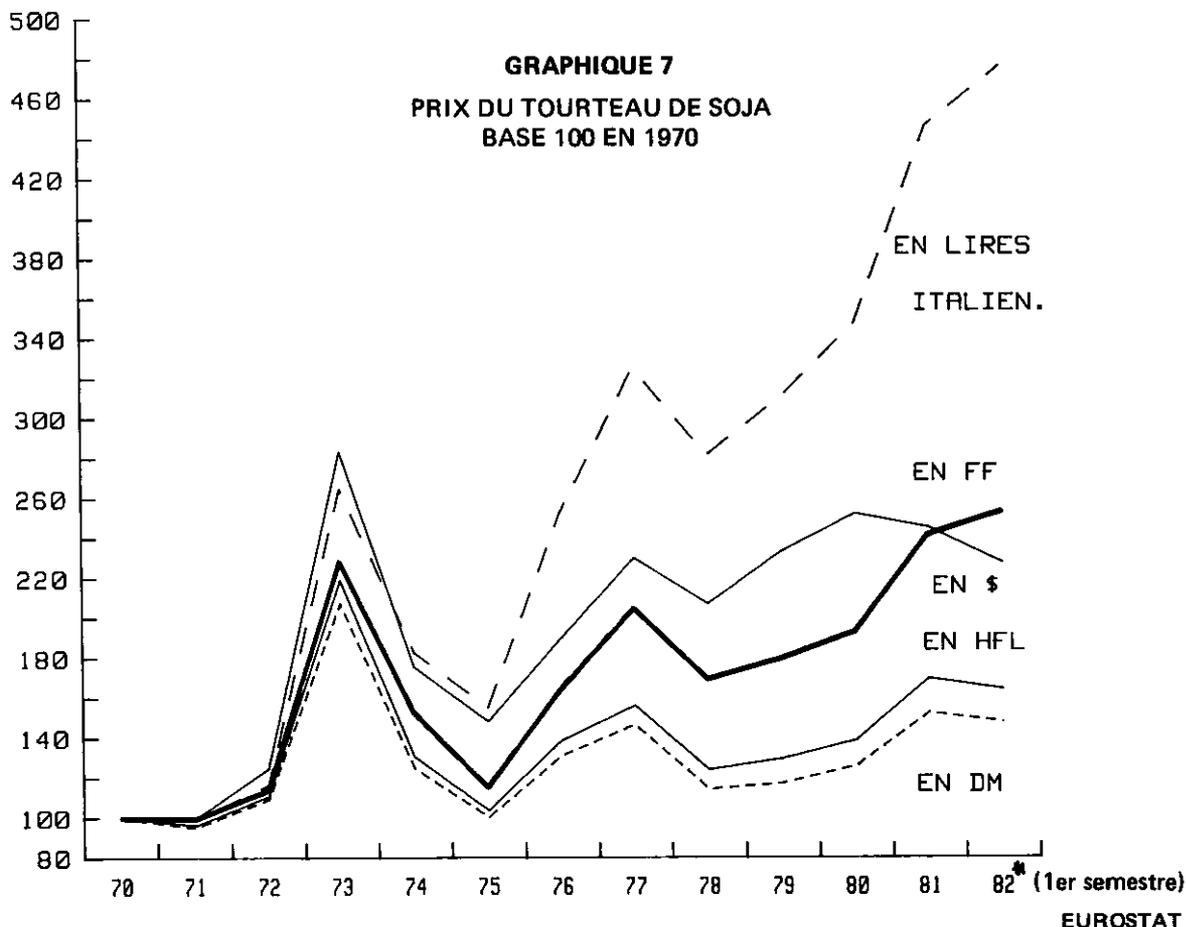


Au cours de la période 1970-1981, le prix de l'aliment dans la plupart des pays de la C.E.E. 6 a augmenté moins vite que l'inflation, à l'exception de l'Italie (graphique 6).

C'est la Hollande qui connaît l'évolution la plus favorable (- 3 %/an de 1970 à 1981) suivie de près par la Belgique et l'Allemagne. Cette diminution en monnaie constante du prix de l'aliment a deux explications principales :

- ces trois pays, comme nous l'avons vu ci-dessus, utilisent un assez faible pourcentage de céréales dans l'aliment, mais par contre font largement appel à des produits de substitution (manioc, issues, ...) moins chers ;
- ce sont des pays dont la monnaie s'est appréciée tant vis-à-vis de la lire ou du franc ou du dollar. Ainsi, le prix du soja,

libellé en dollar et traduit en monnaie nationale par le taux de change réel montre l'évolution divergente suivant les pays : hausse limitée en Allemagne et en Hollande, beaucoup plus importante en France et surtout en Italie (graphique 7).



En France, le prix de l'aliment a également diminué en monnaie constante mais plus faiblement. L'utilisation de manioc, surtout à partir de 1978, une légère appréciation du franc par rapport au dollar jusqu'à la mi-1980 en sont les causes principales.

En Italie par contre, le prix de l'aliment a augmenté plus vite que l'inflation : monnaie faible avec un taux d'inflation élevé (surtout entre 1973 et 1978), industrie de l'alimentation animale peu concentrée.

Pour les trois pays qui ont rejoint la C.E.E. en 1973 (Danemark, Irlande, Royaume-Uni), l'analyse de leur situation est différente. Leur prix d'aliment a augmenté brutalement lors de leur entrée dans le Marché Commun du fait de l'élévation du prix des céréales qui était aligné, jusqu'à cette date, sur le prix mondial. Au cours de la période plus récente, 1975-1980, on assiste à une diminution en monnaie constante, faible pour le Royaume-Uni, plus importante au Danemark.

## II – L'ÉVOLUTION RÉCENTE DU PRIX DE L'ALIMENT

L'évolution du prix de l'aliment a été étudié dans trois pays : France, Pays-Bas et R.F.A.

### 1) Calcul d'un coût matière reconstitué

#### 1.1 – Méthodologie

Il s'agit de construire un indice de synthèse de la conjoncture matières premières dans chacun des pays, permettant d'expliquer les variations constatées du prix de l'aliment.

On a choisi un aliment porc charcutier Haute Énergie possédant les caractéristiques suivantes :

- |   |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3100-3200 Kcal E.D.</li> <li>- 16 % M.A.T.</li> <li>- 8,4 g lysine/kg mini</li> <li>- 5,5 g méthionine + cystine mini</li> <li>- 8,3 g calcium mini</li> <li>- 6,4 g phosphore</li> <li>- 4,5 % cellulose</li> </ul> |
|---|

Le coût matière est calculé par programmation linéaire sur 99 % de la formule pour la France (hors Prémix 1 % dont le prix n'est pas pris en compte) et sur 97 % de la formule dans les autres cas (hors complémentation minérale et vitaminique).

Les matières premières retenues dans la formulation ont été choisies pour leur importance réelle dans la fabrication d'aliment « porcins », ceci dans la mesure où les séries de prix disponibles apparaissaient fiables et cohérentes (prix de gros en disponible).

Le tableau donné en annexe décrit les séries observées mensuellement et les caractéristiques des matières premières.

Le choix de ces matières a été justifié par la place qu'elles occupent dans l'approvisionnement de l'industrie de l'alimentation animale de chacun des pays. Il est néanmoins nécessaire de prendre en compte la disponibilité des produits dans le calcul du coût matière optimisé (taux nationaux d'utilisation).

Le manioc est l'objet d'un traitement particulier. Son prix peu élevé par rapport aux céréales peut entraîner pour certaines périodes un taux d'incorporation élevé, très supérieur au taux d'utilisation réel permis par les quantités disponibles sur le marché. L'historique des importations de manioc et de la fabrication d'aliments « porcs » permet d'évaluer mensuellement un taux théorique de pénétration du manioc.

Ce taux est utilisé pour borner l'incorporation du manioc dans le calcul du coût matière reconstitué.

Par ailleurs, certaines matières premières sont bornées afin de tenir compte de contraintes nutritionnelles (tourteau de colza, issues).

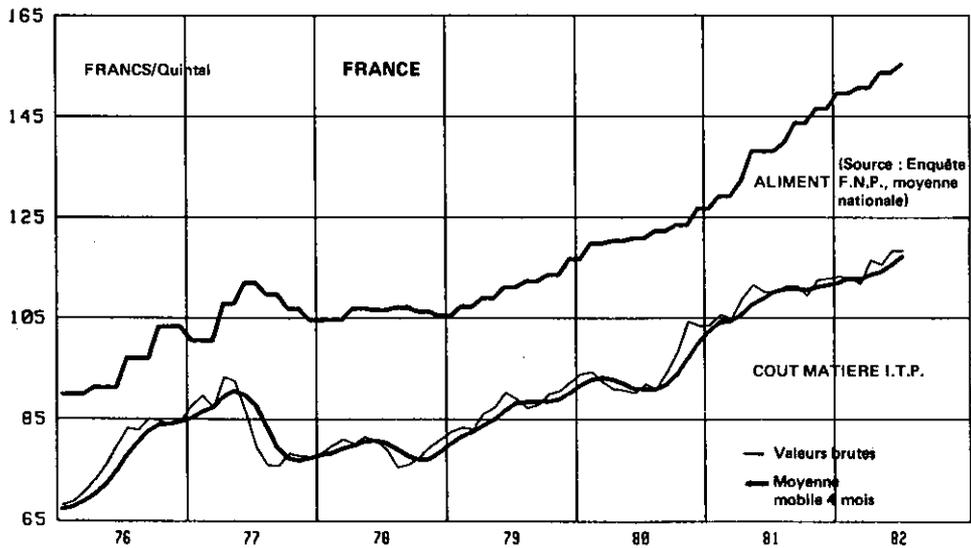
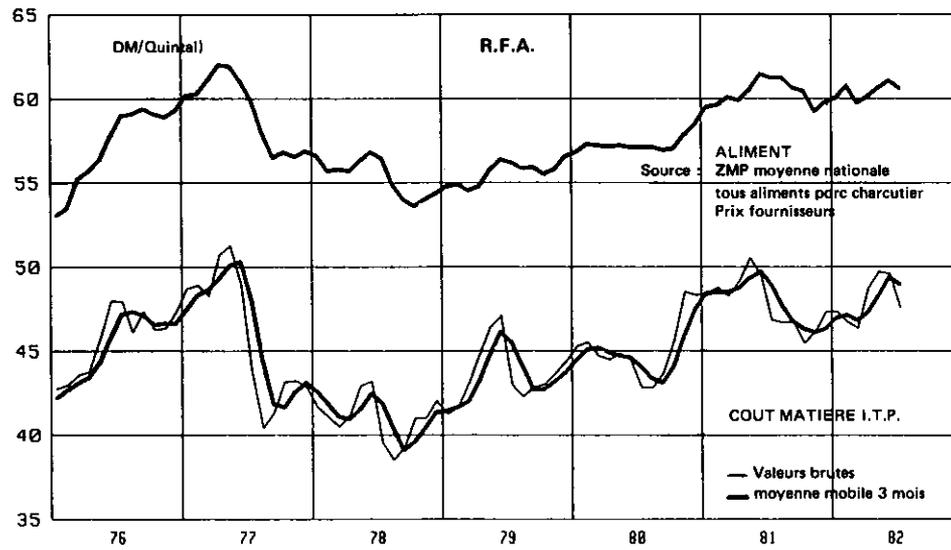
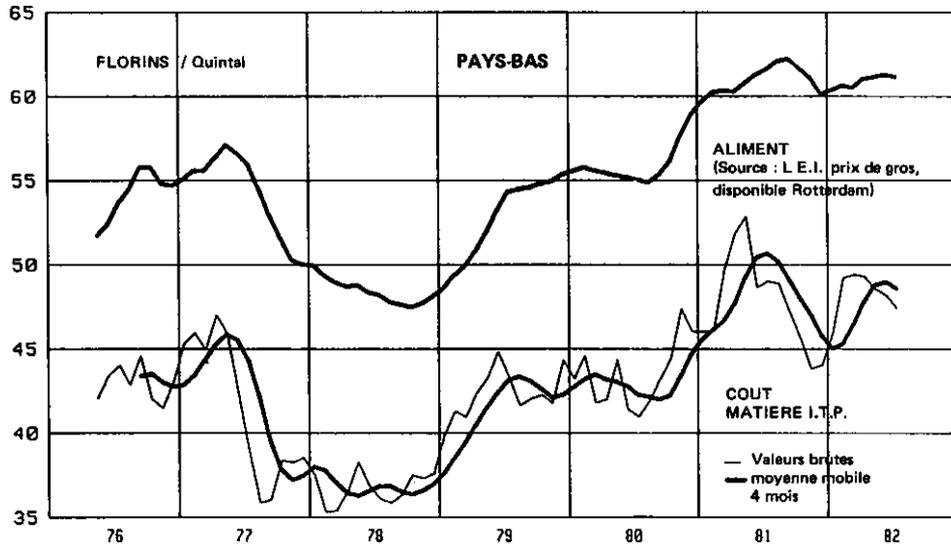
## 1.2 – Traitement du coût matière et interprétation

Le « coût matière en disponible » calculé selon les hypothèses décrites ci-dessus est très sensible aux variations brutales des cotations d'un mois sur l'autre. Les conditions d'achat de l'industrie de l'alimentation animale (partie des achats sous contrats) permettent à celle-ci de limiter les fluctuations de son coût d'approvisionnement. Il apparaît donc normal de lisser la série « coût matière en disponible » pour la comparer à la série « prix de l'aliment » (graphique 8). Une moyenne mobile de 4 mois (3 mois pour la R.F.A.) du coût matière en disponible permet d'ajuster les variations observées de ce coût à celui de l'aliment. Cette moyenne mobile est centrée sur la dernière valeur connue, ce qui a pour effet de synchroniser les points hauts et les points bas du coût matière première avec ceux du prix de l'aliment.

Il apparaît donc au vu de ces résultats que l'évolution du coût matière permet d'expliquer très largement l'évolution différente des prix de l'aliment entre la France et ses deux partenaires au cours des six dernières années, ainsi que de prévoir son évolution à court terme.

GRAPHIQUE 8

COÛT MATIÈRE RECONSTITUÉ I.T.P. ET ALIMENT : FRANCE, PAYS-BAS, R.F.A.

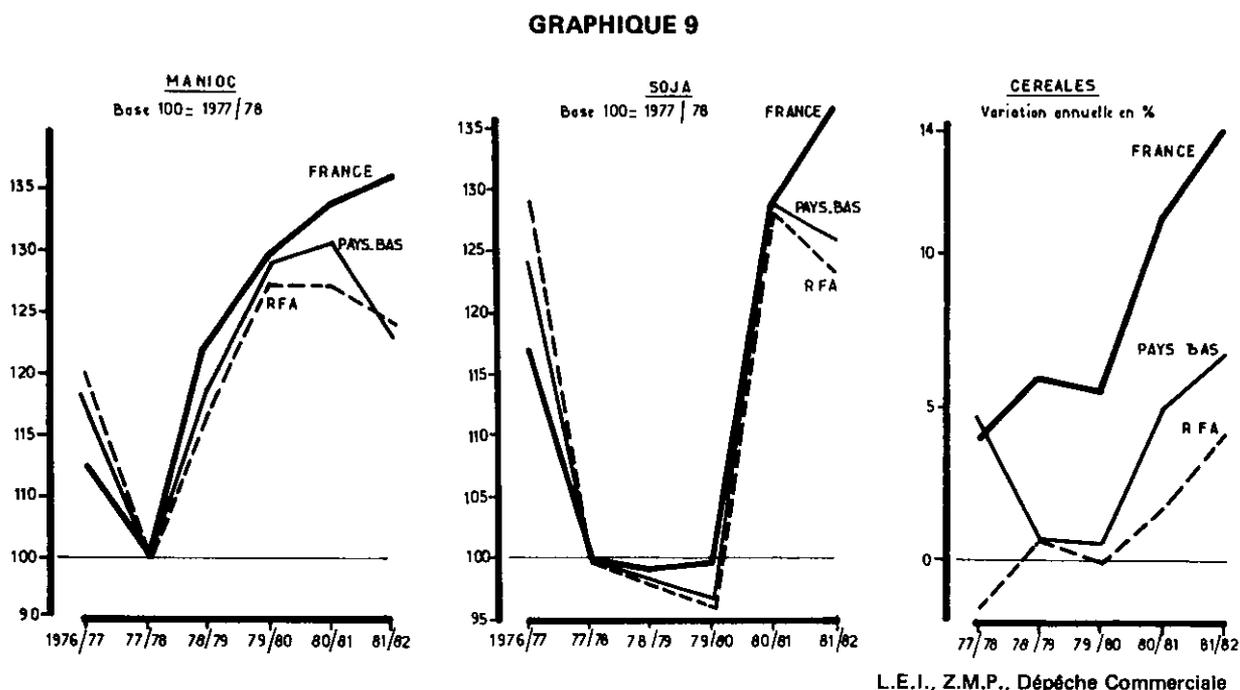


## 2) Les facteurs d'évolution du prix de l'aliment en France, aux Pays-Bas et en R.F.A.

### 2.1 – Dynamique du coût matière et accès aux marchés des matières premières

Le calcul d'un coût matière optimisé pour une formulation porc a permis de mettre en évidence la variabilité des coûts d'approvisionnement pour l'industrie.

Le graphique 9 montre l'évolution des prix pour trois types de matières premières.



Après une évolution favorable pendant deux campagnes, le coût matière a connu une forte revalorisation depuis la campagne 79/80. Cette revalorisation n'a cependant pas pris la même ampleur dans chacun des pays.

- En 1978 et 1979, deux éléments modérateurs exercent un effet bénéfique sur le coût matière qui recule dans les trois pays par rapport à la campagne 76/77 caractérisée par une tension générale sur tous les marchés (soja, céréales).

- La baisse du dollar vis-à-vis des monnaies européennes limite la hausse du tourteau de soja exprimé en dollar (20 % en 1978/79). Les prix exprimés en francs, en florins et en D.M. varient peu.

- La baisse du prix du manioc (forte récolte en Thaïlande) rend ce produit très attractif vis-à-vis des céréales, particulièrement en 1978. Ce produit est alors largement utilisé dans l'aliment porc dans les trois pays. Cette incorporation massive, prise en compte dans le calcul du coût de la formulation, conduit à une baisse sensible de celui-ci.

Sur les deux campagnes 1977/78 et 1978/79, on remarque également que la progression du coût céréalier est très différente suivant les pays, puisqu'elle est de 10 % en France (prix soutenus par l'exportation et la dévaluation du franc vert en 1978) contre 5 % aux Pays-Bas et 1 % seulement en R.F.A.

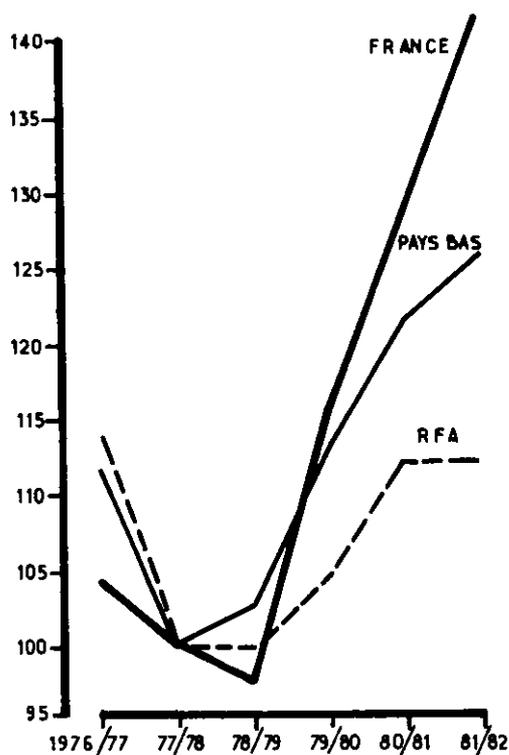
Le coût matière optimisé évolue donc favorablement au cours de cette période : entre 1976/77 et 1978/79, il baisse de 7 % en France et de 12 % chez nos partenaires.

• La campagne 1979/80 voit un réajustement du coût matière après les bas niveaux précédents, dû au renchérissement des céréales et du manioc (12,8 % en France et 10,3 % aux Pays-Bas). Le coût matière allemand se distingue à nouveau par une hausse beaucoup plus faible (+ 4,7 %) qui est la conséquence de la réévaluation du D.M. et du maintien du prix des céréales.

• Au cours des dernières campagnes 1980/81 et 1981/82, les tensions sur les marchés agricoles (en 1980/81), le comportement des monnaies et l'inégalité devant l'inflation se conjuguent. L'impact du choc constitué par le renchérissement des matières premières et de la monnaie américaine ne prend pas la même importance suivant les pays.

— En 1980/81, le prix du tourteau de soja progresse de 31 % en France.

**GRAPHIQUE 10**  
COUT MATIERE EN DISPONIBLE (I.T.P.)  
Base 100 = 1978/79



Nos voisins voient leur facture « soja » renchérie d'un montant équivalent.

Le prix moyen des céréales fourragères augmente de 11 % en France, soutenue par la fixation des prix officiels et les exportations.

La faible hausse des céréales en R.F.A. (+ 1,7 %) est surtout imputable au maintien du prix de l'orge. Cette céréale représente en effet la moitié de la ration céréalière allemande. La campagne 1980/81 se traduit par une hausse de 11,5 % du coût matière en France contre 7 % aux Pays-Bas et en R.F.A.

— La campagne 1981/82 se caractérise au contraire par la stabilité des prix internationaux. La faiblesse des cours n'entraîne cependant pas une baisse des cours internationaux exprimés en francs en raison des difficultés de la monnaie française. Ainsi, le prix du tourteau de soja progresse-t-il de 6 % en France en raison de la hausse du dollar. Dans le même temps, le prix du tourteau baisse aux Pays-Bas (- 2,5 %) et en R.F.A. (- 3,5 %).

Le manioc, dont l'utilisation double en 1981/82, modère la hausse du coût matière, alors que les céréales progressent d'une valeur proche de l'inflation (+ 14 %).

La moindre revalorisation des produits importés et des céréales aux Pays-Bas, et surtout en R.F.A., explique l'écart important enregistré par l'indicateur « coût matière » (+ 10 % en France, + 3,7 % aux Pays-Bas et + 0,3 % en R.F.A.).

## 2.2 — L'évolution du prix de l'aliment

Le coût matière reconstitué permet de mesurer l'impact des variations de prix de l'ensemble des marchés sur le coût d'une formulation porc, et donc sur le prix de l'aliment.

**TABLEAU 6**  
**ÉVOLUTION DES PRIX EN %**

		77/78	78/79	79/80	80/81	81/82
Prix Aliment	France	+ 3,1	+ 2	+ 8	+ 10,9	+ 12,7
	Pays-Bas	- 10	- 0,8	+ 11	+ 6,8	+ 3,7
	R.F.A.	- 6,1	- 3	+ 3,3	+ 4,5	+ 2,1
Coût Matière I.T.P.	France	- 8,5	+ 2,3	+ 12,8	+ 11,5	+ 10
	Pays-Bas	- 14	+ 2,9	+ 10,3	+ 7	+ 3,7
	R.F.A.	- 12	0	+ 4,7	+ 6,9	+ 0,3

Les Pays-Bas et la R.F.A. ont repercuté dans leurs prix de vente la baisse du coût matière en 1977/78 et en 1978/79. La France enregistrait au contraire une faible progression du prix de l'aliment due pour une part au rattrapage de la hausse générale des prix des matières premières de la campagne 1976/77.

Depuis la campagne 1979/80, une nette hiérarchie s'est dessinée entre ces 3 pays : L'évolution très favorable des prix pour les acheteurs en République Fédérale d'Allemagne a permis de limiter la hausse de l'aliment à 6 % depuis la campagne 1979/80.

Dans le même temps, celui-ci augmentait de 30 % en France et de 11 % aux Pays-Bas.

Les élevages de chacun de ces pays se trouvent donc dans des conditions de concurrence très différentes en ce qui concerne leur approvisionnement, ceci particulièrement au cours de la période récente.

### 2.3 – Évolution de la valeur ajoutée

La valeur ajoutée que nous calculons ici représente la différence entre le prix de l'aliment observé et le coût matière I.T.P. (moyenne mobile 3 mois). Cette série a été déflatée par l'indice général des prix de chaque pays, ce qui permet de comparer les évolutions.

Elle comprend la somme :

- valeur du Prémix (et de la complémentation minérale dans le cas des Pays-Bas et de la R.F.A.),
- du coût de transport des matières premières jusqu'au lieu de fabrication de l'aliment,
- la valeur ajoutée proprement dite entre le coût des matières premières rendues usines et le prix de vente aux éleveurs.

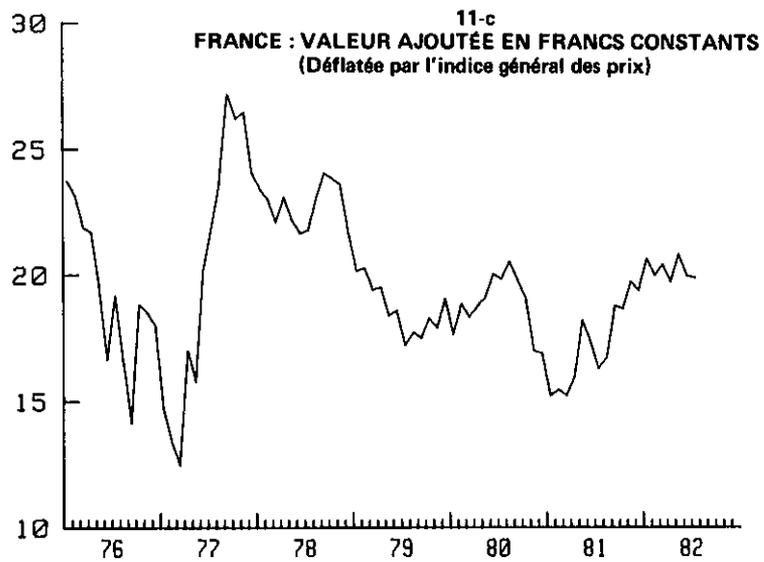
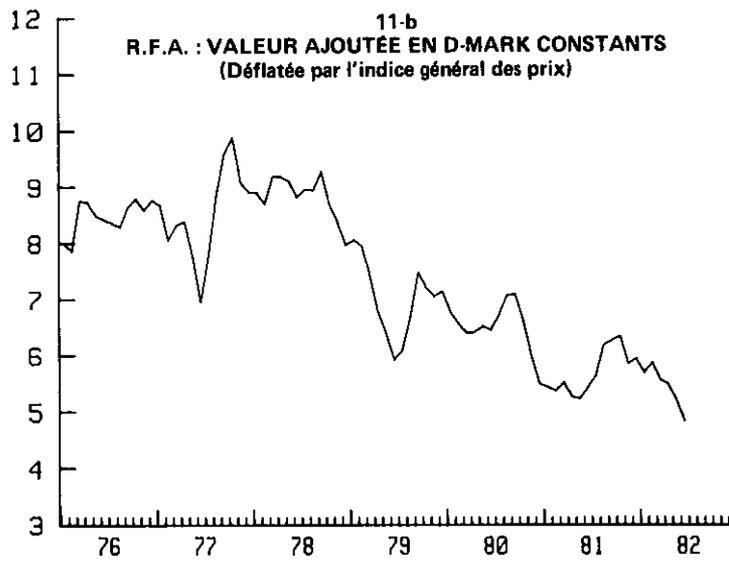
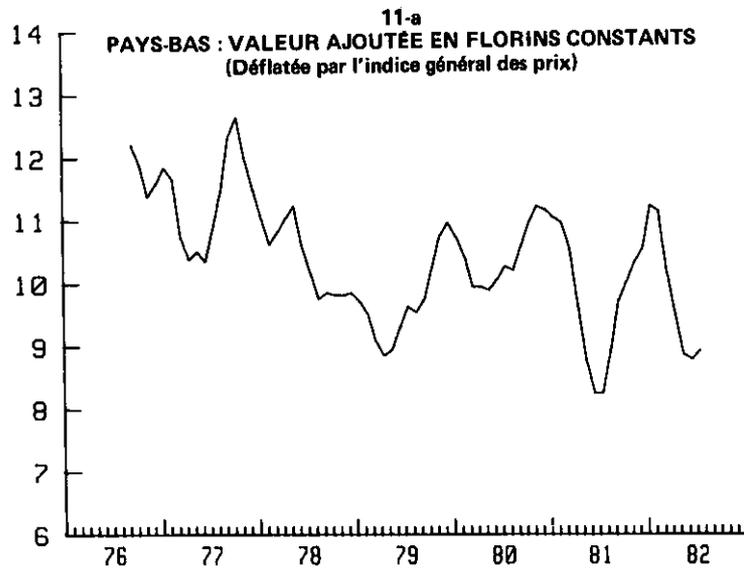
Elle représente donc les coûts de fabrication, les frais généraux, les amortissements, frais financiers et le profit de l'entreprise.

Le graphique 11 permet de mettre en évidence le rôle joué par les fluctuations des marchés des matières premières dans l'évolution à court terme de la série ainsi qu'une tendance à long terme à une baisse en monnaie constante.

Les évolutions de la valeur ajoutée dans les trois pays sont très largement synchronisées. On constate la baisse de la valeur ajoutée en 1978-79. Les fabricants ont repercuté la baisse du prix des matières premières dans leur prix de vente.

En France, la forte baisse de la valeur ajoutée en 1978 et son maintien à des niveaux élevés en 1979 s'explique par le régime de contrôle des prix. Après un blocage des prix au dernier

## GRAPHIQUE 11



trimestre 1976, les fabricants d'aliment ont vu leurs tarifs soumis à des accords de modération en 1977 avant de retrouver la liberté complète en Juin 1978.

Sur la dernière campagne, on peut constater un redressement de la valeur ajoutée par rapport à l'inflation plus marquée en France que dans les autres pays.

Une tendance à une décroissance à long terme de cette valeur ajoutée apparaît clairement au cours des six dernières campagnes.

Cette évolution plus favorable de la valeur ajoutée par rapport à l'indice général des prix suggère une amélioration de la productivité et une rationalisation des structures (fabrication, transport, distribution).

## CONCLUSION

La réalisation du Marché Commun a amené une ouverture de plus en plus grande des marchés nationaux sur les autres États membres avec un développement des échanges de viande porcine et des matières premières nécessaires à l'alimentation animale, mais a accentué la concurrence entre les pays.

Les éléments de cette concurrence sont très divers : productivité des élevages, structure de production, organisation commerciale, dynamisme des industries d'amont et d'aval.

Un facteur supplémentaire de concurrence s'est ajouté, l'élément monétaire dont l'importance s'est accrue avec l'intégration des marchés.

Enfin, l'insuffisance de la réglementation communautaire pour certains produits (manioc, issues, mélasse, ...) a permis à certains pays de bénéficier de conditions particulièrement avantageuses.

Les entreprises de l'alimentation animale hollandaises et allemandes bénéficient d'avantages certains pour leurs approvisionnements en matières premières. Compte tenu de l'importance du coût matière dans le prix de l'aliment, les éleveurs de ces pays se trouvent en position forte pour développer leur production porcine. Et ce d'autant plus que les prix du porc sont arbitrés par la seule confrontation de l'offre et de la demande, avec un minimum d'interventions.

Le maintien de ces avantages, sans contrepartie pour les élevages français, risque d'accélérer la migration de la production porcine vers les pays du Nord de la C.E.E.

## REMERCIEMENTS

Au F.O.R.M.A. qui a assuré le financement de cette étude.

## BIBLIOGRAPHIE

- ANONYME, 1978. Les montants compensatoires monétaire — Baromètre Porc — Numéro spécial Mars 1978.
- ANONYME, 1981. Le porc dans la CEE — Baromètre Porc — Numéro spécial Janvier 1981.
- ANONYME, 1981. Le marché des matières premières, 1980/81, 57, supplément.
- ANONYME, 1981. Tourteaux et autres matières riches en protéines — I.N.R.A. et Ch. ROBERT S.A. — Dépêche Commerciale et Agricole, Paris.
- DRONNE Y., 1981. Techni. Porc, 4 (2), 61-84.

- DRONNE Y., 1981. Techni. Porc, 4 (4), 49-79.
- EUROSTAT – Série Production Animale.
- EUROSTAT – Série Production Végétale.
- I.N.S.E.E. – Bulletin Mensuel de Statistiques.
- I.T.C.F., 1981. Spécial Marché Mondial des Céréales. Perspectives Agricoles, 50.
- L.E.I. « Weekoverzicht » et « Landbouwcijfers 1982 ».
- Ministère de l'Agriculture Allemand. Rapport statistique 1981 – Landwirtschaftsverlag, B.M.L., Münster.
- Z.M.P. « Marktbericht – Getreide und Futtermittel » Z.M.P. Bonn.

## ANNEXE 1

FRANCE	R.F.A.	PAYS-BAS
(Prix en disponible)	(Prix de gros)	(Prix de gros)
<b>Céréales</b>		
– Blé (Départ Eure-et-Loir)	– Blé (Hanovre)	– Blé (Rotterdam)
– Maïs ( " " )	– Maïs USA (Hambourg)	– Maïs ( " )
– Orge ( " " )	– Orge fourragère (Hanovre)	– Orge fourragère
	– Avoine (Hanovre)	– Avoine
	– Son fin	– Sorgho
<b>Issues</b>		– Rémoulage blanc Qualité B
– Remoulage blanc		– Farine basse de riz
– Son fin (départ Région Parisienne)		
<b>Produits de substitution</b>		
– Manioc	– Manioc (Hambourg)	– Manioc (Rotterdam)
– Mélasse (départ producteurs)	– Maïsglutenfeed (Hambourg) (21 %)	– Maïsglutenfeed (Rotterdam)
	– Pulpes betteraves séchées	– Mélasse (Rotterdam)
		– Pulpes de betteraves
		– Corn gluten meal (gluten de maïs) environ 65 % protéines brutes)
<b>Tourteaux – Matières riches en protéines</b>		
– Tourteau de lin	– Tourteau coprah Expellers (27 %)	– Tourteau de lin expellers (37-38 %)
– Tourteau d'arachide	– Tourteau de colza (34 %) (Hambourg)	– Tourteau de lin déshuilé (33-35 %)
– Tourteau de tournesol	– Tourteau de palmiste (23 %) expellers	– Tourteau de coprah expellers (27 %)
– Tourteau de colza, départ Dieppe	– Tourteau de soja (44/45 %) (Hambourg)	– Tourteau de palmiste expellers (22 %)
– Tourteau de soja 50 USA départ ports atlantiques	– Farine poisson (Hambourg)	– Tourteau de colza (34 %)
– Tourteau de soja 48 Brésil départ ports atlantiques	– Poudre de lait	– Tourteau de soja (44 %)
– Luzerne déshydratée départ Champagne		– Tourteau de soja Brésil (48 %)
– Farine de poisson		– Luzerne déshydratée (17 %)
– Farine de viande 600		– Fèveroles
– Poudre de lait		– Farine de viande (58,7 %)
– Phosphate bicalcique		– Farine de poisson (66,3 %)
– Craie		– Farine de plume (87 %)
		– Poudre de lait